

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/45

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 01 juillet 2015*

*L'an deux mille quinze et le 01 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : le 23 juin 2015.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12  
votants : 15*

*Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : VOLLE – BEUGNET - CROZIER – CORNET – JOLLIVET -  
TESTON – HILAIRE – GRENIER – GAUTHIER - PIQUEMAL –  
BOUNIARD - LEBRAT.**

**Excusés : Mme RAMUS a donné procuration à Mr J.TESTON  
Mr RIFFARD a donné procuration à Mr A.CORNET  
Mr EUVRARD a donné procuration à Mme C.PIQUEMAL**

*Mr Joël TESTON a été élu secrétaire.*

**Objet : Remboursement contrat copieurs et ordinateurs par REX ROTARY.**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le fournisseur pour les photocopieurs et les ordinateurs a changé.

Le nouveau fournisseur REX ROTARY a établi un chèque d'un montant de 32 059.00 € au nom de la commune pour le remboursement de la location et de la maintenance des ordinateurs et des photocopieurs.

.../...

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Donne son accord pour encaisser le chèque de REX ROTARY à l'article 7788 d'un montant de 32 059.00 €

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Pour copie conforme,  
Alba La Romaine,  
Le 2 juillet 2015.  
LE MAIRE  
André VOLLE.

